

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO
COMTE LAC SAINT-JEAN EST

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac Saint-Jean Est, tenue le lundi, 8 mars 2010 à 19:30 heures, en la salle des délibérations régulières du Conseil située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE : M. RÉJEAN BOUCHARD
LE MAIRE-SUPPLÉANT : M. FERNAND BOUCHARD
LES CONSEILLERS : M. BERTHOLD TREMBLAY
M. DOMINIQUE CÔTÉ

membres de ce Conseil et formant quorum.

ABSENTS : M. MAGELLA DUCHESNE
M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
M. MARC-ANTOINE FORTIN

Assistent également à l'assemblée M. GILLES BOUDREAU, Secrétaire-trésorier, et M. CARL BOUCHARD, secrétaire-trésorier adjoint.

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

51.03.10

Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu unanimement que les membres du Conseil municipal renoncent à l'avis de convocation pour cette assemblée et accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2.- ADJUDICATION D'UNE SOUMISSION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN Puits D'ALIMENTATION EN EAU ET ESSAIS DE POMPAGE

Deux entreprises ont remis leur soumission pour des travaux d'aménagement d'un puits d'alimentation en eau et des essais de pompage, à savoir:

NOM	SOUSSIONS
Les Forages L.B.M. Inc.	150 383.36 \$, taxes incluses
Groupe Puitbec inc.	248 856.64 \$, taxes incluses

52.03.10

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement que ce Conseil rejette les deux soumissions reçues suite à l'analyse par le Groupe Dessau mentionnant que les deux soumissionnaires ne sont pas conformes quant aux documents demandés.

Il est en outre résolu de retourner en appel d'offre dans ce dossier.

3.- MANDAT À DESSAU POUR LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION D'UN DEUXIÈME PUIITS ET ESSAIS DE POMPAGE

53.03.10

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement de mandater le Groupe Dessau pour la conception et la construction d'un deuxième puits et des essais de pompage au montant de 22 100 \$ tel que décrit dans leur offre de services professionnels en date du 1^{er} mars 2010 et décrit ci-après:

Item	Description	Taux	Quantité	Total
Puits PWHS-2				
1	Surveillance de chantier lors du forage, de l'aménagement et du développement du puits	700 \$	12 jours	8 400 \$
2	Analyses granulométriques et conception du puits	2 500 \$	Forfait	2 500 \$
3	Supervision de l'essai par palier	1 000 \$	Forfait	1 000 \$
4	Supervision de l'essai de pompage	3 500 \$	Forfait	3 500 \$
5	Gestion des analyses en cours de mandat	2 000 \$	Forfait	2 000 \$
6	Location de sondes d'acquisition automatique	500 \$	Forfait	500 \$
7	Rédaction rapport	3 600 \$	Forfait	3 000 \$
8	Divers (déplacements, couvert, copies, etc.)	1 200 \$	Forfait	1 200 \$
Total (taxes en sus)				22 100 \$

* L'item 1 sera facturé selon les quantités réellement allouées au projet.

4.- MANDAT À DESSAU CONCERNANT UN ESSAI DE POMPAGE PAR PALIERS

54.03.10

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu unanimement de mandater le Groupe Dessau concernant un essai de pompage par paliers au montant de 9 000.\$ tel que décrit dans leur offre de services professionnels en date du 1^{er} mars 2010 et décrit ci-après :

Item	Description	Taux	Quantité	Total
Puits PWHS-1				
1	Supervision de l'essai par palier	2 000 \$	Forfait	2 000 \$
2	Réunions et réponses aux questions du ministère	3 500 \$	Forfait	3 500 \$
3	Préparation et gestion	2 500 \$	Forfait	2 500 \$
4	Divers (déplacements, copies, etc.)	1 000 \$	Forfait	1 000 \$
Total (taxes en sus)				9 000 \$

5.- MANDAT À UN INGÉNIEUR POUR LE PROGRAMME PRECO

55.03.10

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement de mandater Normand Villeneuve, ingénieur de Roche Ltée, groupe-conseils, pour la conception des plans et devis dans le dossier du programme PRECO, pour les segments acceptés, en plus de préparer la partie de Saint-Alphonse au Sud de la rue Armand et la rue Napoléon entre Saint-Alphonse et Quatre-H.

Il est en outre résolu de mandater Roche pour surveiller les sommes supplémentaires du programme PRECO qui pourraient se libérer.

6.- PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Aucun contribuable n'est présent.

7.- LEVÉE DE LA SÉANCE

56.03.10

Il est proposé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée.

IL EST 20:20 HEURES

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

M. RÉJEAN BOUCHARD

GILLES BOUDREAU